

Le partenaire de votre bocage



**Entretien des haies
bocagères**

**Valorisation en bois
énergie**

**Recépage des jeunes
haies**

**Développement de
la biodiversité**

**Revenu complémentaire
assuré**

La solution clé en main pour gérer votre patrimoine bocager

Agriculteur, vous disposez d'un maillage de haies bocagères sur votre exploitation. Ces haies composent un patrimoine précieux permettant notamment de réguler l'eau, d'abriter les animaux, de protéger les cultures et de stocker le carbone. Cependant, les contraintes liées à l'exploitation de ces haies peuvent parfois vous décourager.

Découvrez dans ce document comment **Béma** a développé une solution clé en main vous permettant de déléguer l'essentiel des travaux et donc des contraintes. Vous conservez uniquement les revenus de ces haies produits par la vente du bois par **Béma** et par des primes PAC bonifiées grâce au programme Label Haie.

Simplifiez-vous le travail, gérez durablement vos haies et générez de nouveaux revenus en faisant vous aussi confiance aux équipes **Béma**.

Mathieu Havard

*Président du groupe **Béma***

Sommaire

Expériences et certifications	3
Les raisons de choisir Béma	4
L'entretien des haies bocagères	8
La preuve par l'image	10
Pour une meilleure gestion du bocage	12
Valoriser les pratiques vertueuses	14
Le stockage des plaquettes de bois	18
Une relation de confiance	20



EXPÉRIENCE ET CERTIFICATIONS

Une équipe de professionnels du bois énergie



Béma : l'expérience d'une entreprise familiale

2007

Création de la société **Béma** par 24 associés scieurs et exploitants forestiers.

2011

Construction de la plateforme de Saint-Georges-de-Rouelley dédiée à la valorisation du bois bocager en Normandie.

2017

Ouverture de la plateforme de stockage de Saint-Berthevin la tannière dédiée à la valorisation du bois bocager en Mayenne.

2020

Reprise de la société Sylveco en Bretagne. **Béma** développe la valorisation du bois bocager via la plateforme de Rosporden.

2022

Béma intervient de nouveau sur les premières haies exploitées au démarrage de la société. La boucle est bouclée !

2024

Obtention du Label Haie et création de son OCG (organisation collective de gestionnaires) : **Béma** peut accompagner les agriculteurs dans la certification Label Haie et réaliser des plans de gestion durable des haies (PGDH).

Signature des premiers contrats d'approvisionnement en bois énergie auprès d'industries et de collectivités.

2009

Achat de la première abatteuse à disque sur pneus spécialement développée pour l'entretien du bocage.

2013

Actions de formation auprès des opérateurs machines sur la gestion durable du bocage.

2019

Extension du site de Saint-Georges-de-Rouelley qui dispose désormais 5000 m² de surface couverte, 10 000 m² de voirie lourde et une ligne de calibrage électrique automatisée.

2023

Béma dispose de 14 abatteuses à disque dont six spécialement dédiées à l'entretien des haies, pour un volume de 320 000 t de bois livrées dont 60 000 t de bois bocager.

2025

PEFC

Certification contrôlée garantissant que le bois exploité par **Béma** est géré durablement et de manière responsable avec l'assurance que les bois ne proviennent pas de chantiers de déforestation.



Ressources durables de nos territoires

Label Haie

Certification ayant pour objectif de préserver les haies et le bocage. **Béma** dispose des ressources humaines qualifiées et du parc-machines adapté pour accompagner les agriculteurs et les exploitants dans la gestion durable de leur bocage.


ISO 9001

L'ensemble des procédures internes instaure un gage de qualité entre **Béma** et ses interlocuteurs. Cette certification permet de garantir la traçabilité : un relevé mensuel avec tonnage de tous les camions évacués sur chaque propriété est envoyé automatiquement.


CBQ+

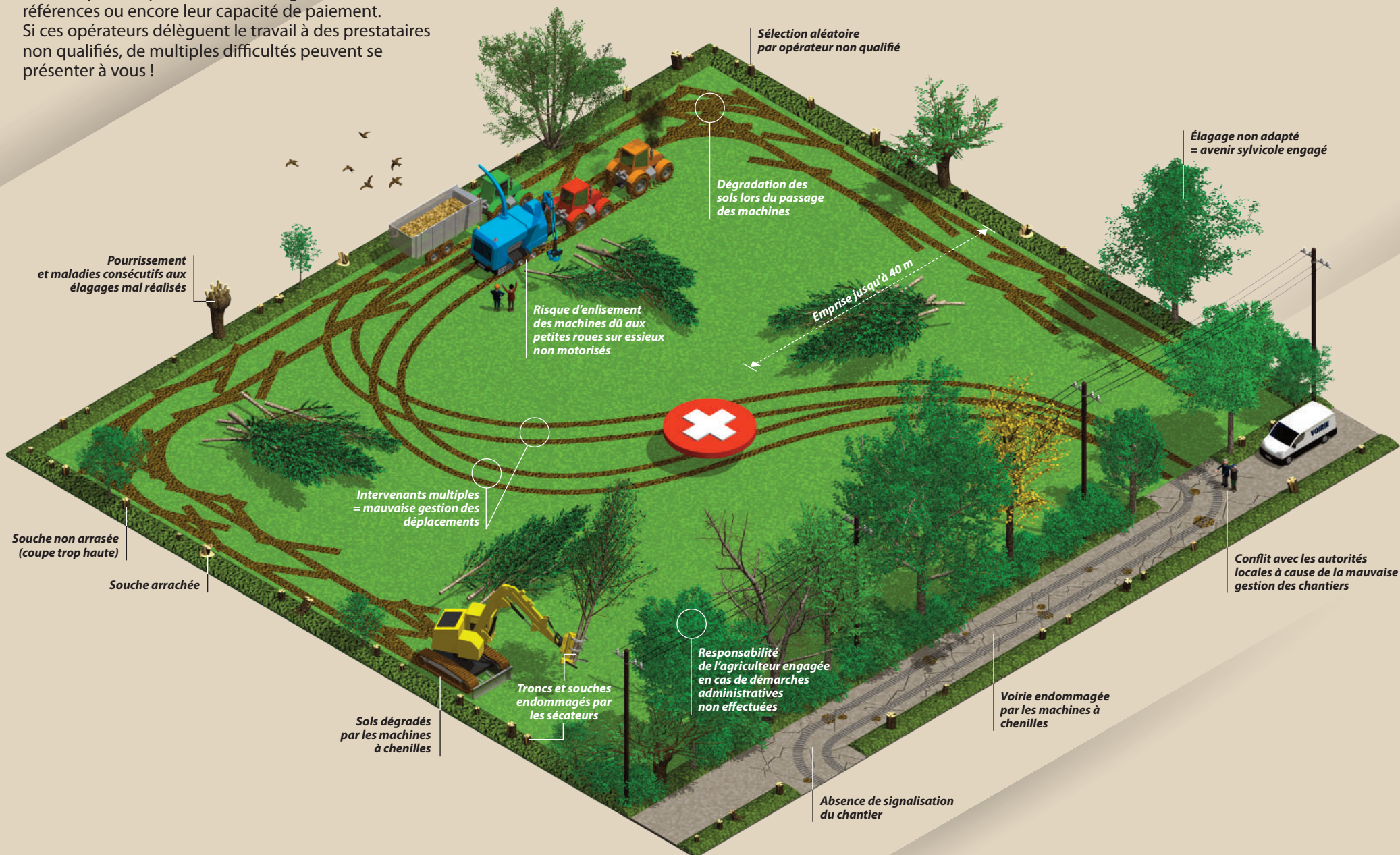
Chaleur Bois Qualité est une certification nationale permettant de mettre en avant les producteurs de bois énergie disposant d'une démarche qualité.


SBP

Sustainable Biomass Program
Ce dispositif garantit que les matières premières de biomasse ligneuse sont de source responsable avec une traçabilité précise. Un dispositif qui permet de lutter à l'échelle européenne contre la surexploitation forestière et l'importation de matières illégales.

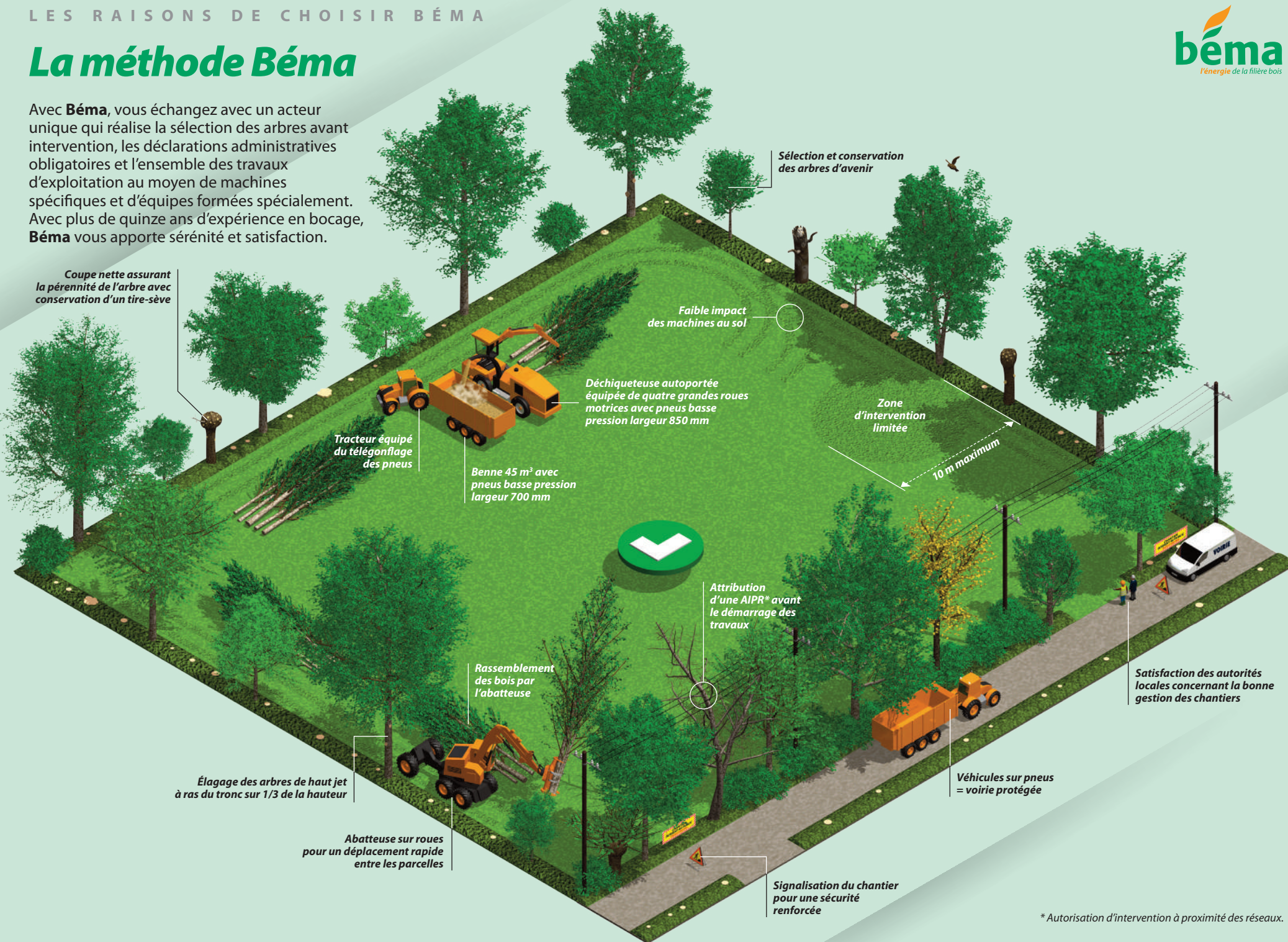
La technique Lambda

De nombreux acteurs proposent de valoriser votre bois bocager. Avant de signer, prenez soin de vérifier leurs moyens de production, leur organisation, leurs références ou encore leur capacité de paiement. Si ces opérateurs délèguent le travail à des prestataires non qualifiés, de multiples difficultés peuvent se présenter à vous !



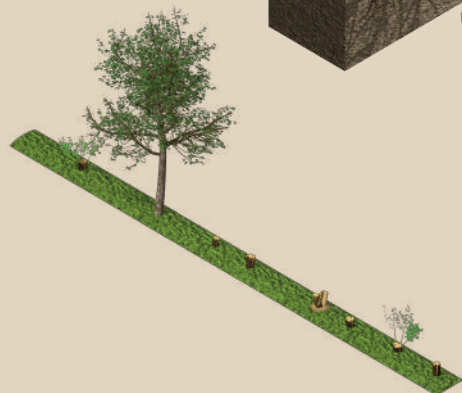
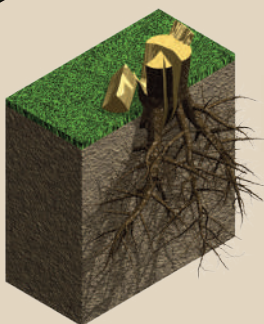
La méthode Béma

Avec **Béma**, vous échangez avec un acteur unique qui réalise la sélection des arbres avant intervention, les déclarations administratives obligatoires et l'ensemble des travaux d'exploitation au moyen de machines spécifiques et d'équipes formées spécialement. Avec plus de quinze ans d'expérience en bocage, **Béma** vous apporte sérénité et satisfaction.



La méthodologie

Entreprise Lambda



Choix de l'opérateur

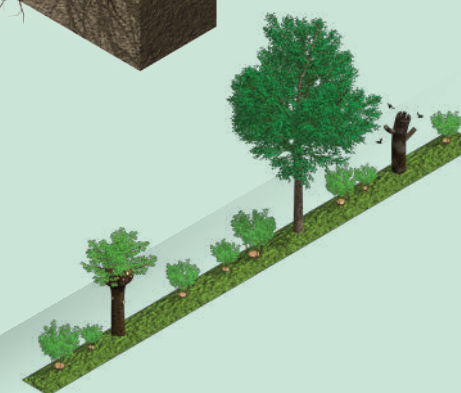
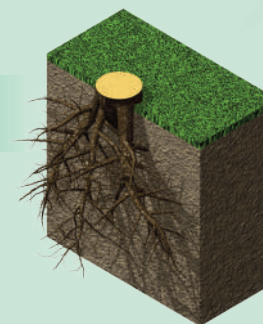
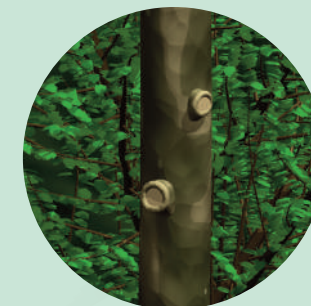


Prestataire extérieur :
- entreprises non spécialisées
- personnel non qualifié



ETF* expérimentée :
- parc machines spécifique en interne
- récurrence des chantiers sur l'année
- personnel formé à la gestion durable

Béma



Qualité de coupe



Coupe à distance du tronc :
- risque de maladie et pourriture
- rejets possibles sur la branche



Coupe auprès du bourrelet cicatriciel :
- bonne cicatrisation
- croissance rapide favorisée

Préservation des souches



- Bois partiellement arraché
- Hauteur de coupe élevée
- Souche fendue en profondeur



- Coupe nette
- Hauteur < 10 cm du sol
- Souche préservée

Sélection des bois



- Sélection sylvicole aléatoire
- Destruction des habitats
- Régénération partielle
= Bocage en danger



- Sélection sylvicole pertinente
- Habitat naturel sauvegardé
- Régénération abondante
= Bocage préservé

* Entreprise de travaux forestiers.

Les procédures

Entreprise Lambda

Béma

Réglementation



- Si non-conformité : risque de poursuites judiciaires
- Si non-déclaration : responsabilité engagée en cas d'accident



- Conformité code rural, code de l'urbanisme, code de l'environnement
- Réalisation des déclarations préalables :
 - déclaration inspection du travail et mairie
 - réalisation DICT et arrêté de circulation



Contrat



- Contrat évasif
- Intermédiaires nombreux
- Délais d'évacuation non maîtrisés



- Contrat précisant l'ensemble des conditions d'exploitation
- Respect des délais d'exploitation et d'évacuation
- Circuit court



Prix d'achat / Paiement



- Difficulté à évaluer le tonnage évacué
- Risque d'impayés
- Risque de retards de paiement
- Évacuation tardive = risque de perte de poids



- Envoi automatisé relevant le poids de chaque camion (voir annexe préfecture)
- Garantie de paiement dans les délais contractuels
- Évacuation rapide : valorisation à la tonne verte



Relation commerciale



- Risque de mauvaise compréhension



- Bonne cohésion d'équipe et transparence avec le client



Une procédure sécurisée à chaque étape

L'entretien des haies bocagères permet de dynamiser les haies pour qu'elles assurent pleinement leur fonction : protection des animaux et des cultures, régulation des flux hydriques, réservoir de biodiversité, production de bois, etc.

Béma entretient votre bocage pour le valoriser à proximité et vous faire bénéficier de nouveaux revenus.



Diamètre des bois
- 10 cm minimum



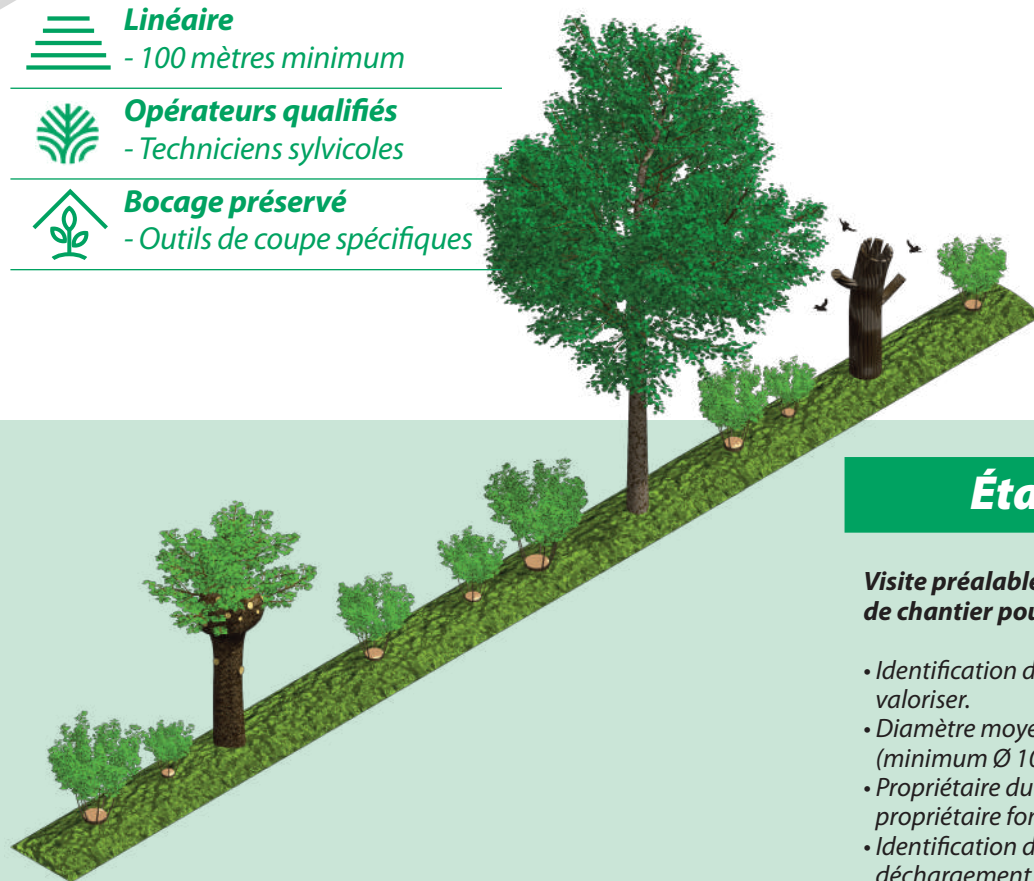
Linéaire
- 100 mètres minimum



Opérateurs qualifiés
- Techniciens sylvicoles



Bocage préservé
- Outils de coupe spécifiques



Étape 1

Visite préalable d'un responsable de chantier pour vérifications

- Identification des linéaires à valoriser.
- Diamètre moyen des bois à couper (minimum Ø 10 cm).
- Propriétaire du bois (fermier ou propriétaire foncier).
- Identification d'une zone de déchargement des bennes agricoles.

Étape 2

Réalisation d'un contrat d'achat

- Prix d'achat du bois sur pied.
- Date d'intervention, d'évacuation et de paiement du bois.
- Marquage des arbres d'avenir à conserver (sur demande).

Étape 3

Intervention d'une abatteuse feller-buncher

- Coupe par disque de sciage au ras du sol.
- Machine sur roues pour faciliter le déplacement entre les parcelles.
- Abattage mécanisé = préservation des clôtures.
- Création de tas avec l'abatteuse pour reprise directe par la déchiqueteuse.

Étape 4

Déchiquteuse
équipée de pneus basse
pression 800 mm

Chargement
des bennes agricoles par
la déchiquteuse

Étape 5

Déchargement
des remorques sur
dalle bétonnée

Stock temporaire

Tas de plaquettes
hauteur minimum
7 mètres

Étape 4

Intervention d'une déchiquteuse

- Transformation du bois en plaquettes et chargement des bennes agricoles pour évacuation.
- Déchiquteuse équipée de roues basses pression largeur 850 mm.
- Chargement d'une benne agricole de 40 m³ en 10 min (prévoir 3 bennes minimum).

Étape 5

Réalisation d'un stock temporaire

- Stockage des plaquettes dans l'attente d'une évacuation par camion fond mouvant.
- Zone de stockage sur terrain stabilisé accessible en camion semi-remorque.
- Réalisation d'un tas de forme pyramidale d'une hauteur minimum de 7 m.

Étape 6

Évacuation rapide des plaquettes

- Rechargement des camions par chariot télescopique équipé d'un bras adapté (hauteur du camion 4,20 m).
- Évacuation du bois en fonction des commandes des chaufferies (1 à 8 chargements par jour).
- Évacuation du bois sous deux mois pour limiter le séchage.
- Contactez le **02 40 50 13 13** pour connaître le planning prévisionnel des enlèvements.

Étape 7

Envoi automatisé d'une préfacture le 10 du mois suivant l'évacuation

- Réalisation d'un listing de chaque camion évacué (voir annexe).
- À réception de la préfacture :
 - en cas de vente via une société, vous devez envoyer une facture à la société **Béma** en mentionnant la référence de la préfacture ;
 - en cas de vente en nom propre, aucune démarche n'est à effectuer ; vous recevrez un paiement de manière automatique.

Étape 8

Réception du paiement 45 jours fin de mois après l'évacuation du bois

- Paiement par virement bancaire (pensez à joindre un RIB au contrat).
- Garantie de paiement assurée par la SAS **Béma**.
- Contactez le service comptabilité en cas de demandes supplémentaires liées au paiement : **02 40 51 95 97**

Les chantiers bocagers par Béma



Les chantiers bocagers par Béma

Après l'intervention de **Béma**,
découvrez dans les pages
suivantes

8

**pratiques
vertueuses**
pour pérenniser
vos haies



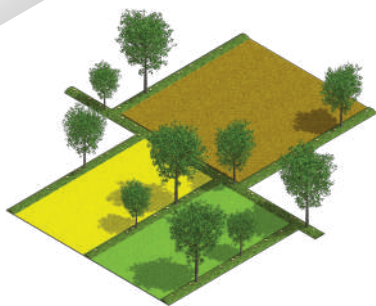
*La méthode Béma
en images*



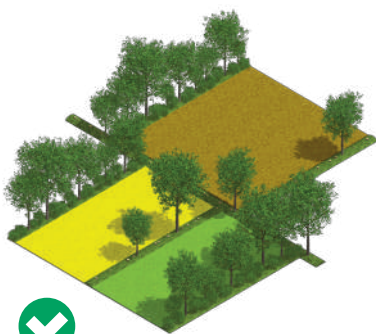
*La vidéo qui vous dit tout
sur l'expertise **Béma** !*

8 pratiques vertueuses à adopter sur votre exploitation

1 Espacer les prélèvements

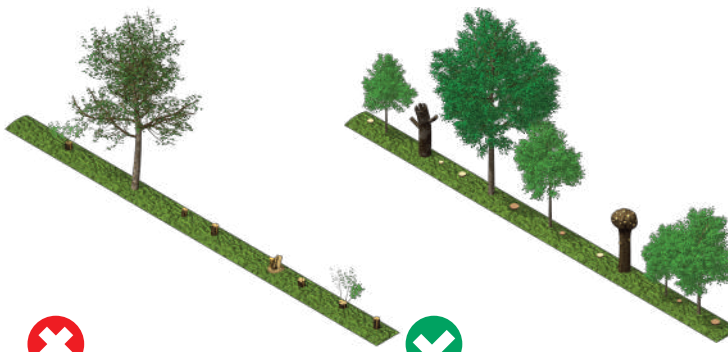


Exploitation simultanée de toutes les haies d'un îlot.



Exploitation des bois adaptée dans l'espace et dans le temps (10 % par an maximum).

2 Sélectionner pour améliorer

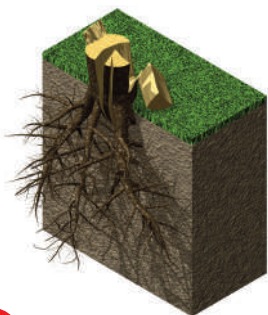


Coupe rase et/ou mauvaise sélection des bois.

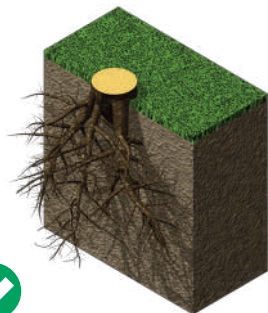


Sélection sylvicole adaptée à la haie.

3 Préserver les souches



Coupe trop haute avec éclatement de la souche.



Coupe propre à 10 cm du sol maximum.

4 Adapter les clôtures



Clôture trop basse et installée trop près de la haie.



Clôture adaptée en hauteur et installée à un mètre du bord de haie.



6

2

Intervention
du lamier auprès
du tronc

7

8

Travail du sol
à 1 m du bord de
la haie

Label Haie

Ressources durables de nos territoires

Les 8 pratiques vertueuses présentées ici sont les premiers pas vers la gestion durable de vos haies.
Découvrez dans les pages qui suivent comment elles peuvent également booster vos revenus !

5 Gérer les jeunes repousses

N+2 après exploitation de la haie

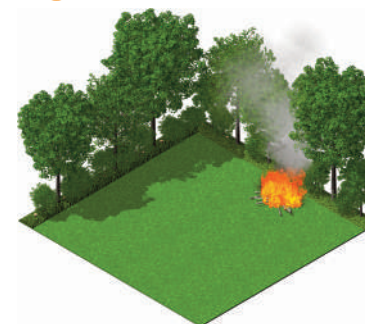


Broyage des repousses détruisant le renouvellement de la haie



Gestion des repousses gênantes au ras de la souche.

6 Valoriser les résidus d'entretien



Brûlis des produits d'égaleage ou d'entretien = mauvaise exploitation de la ressource.



Valorisation en bois de chauffage ou dépôt des produits d'égaleage dans la haie (habitat pour la biodiversité).

7 Réduire l'impact des intrants



Produits phytosanitaires appliqués directement sur la haie.



Pulvérisation à distance sans projection directe sur la haie.

8 Limiter les branches basses/gênantes

N+6 minimum après exploitation de la haie

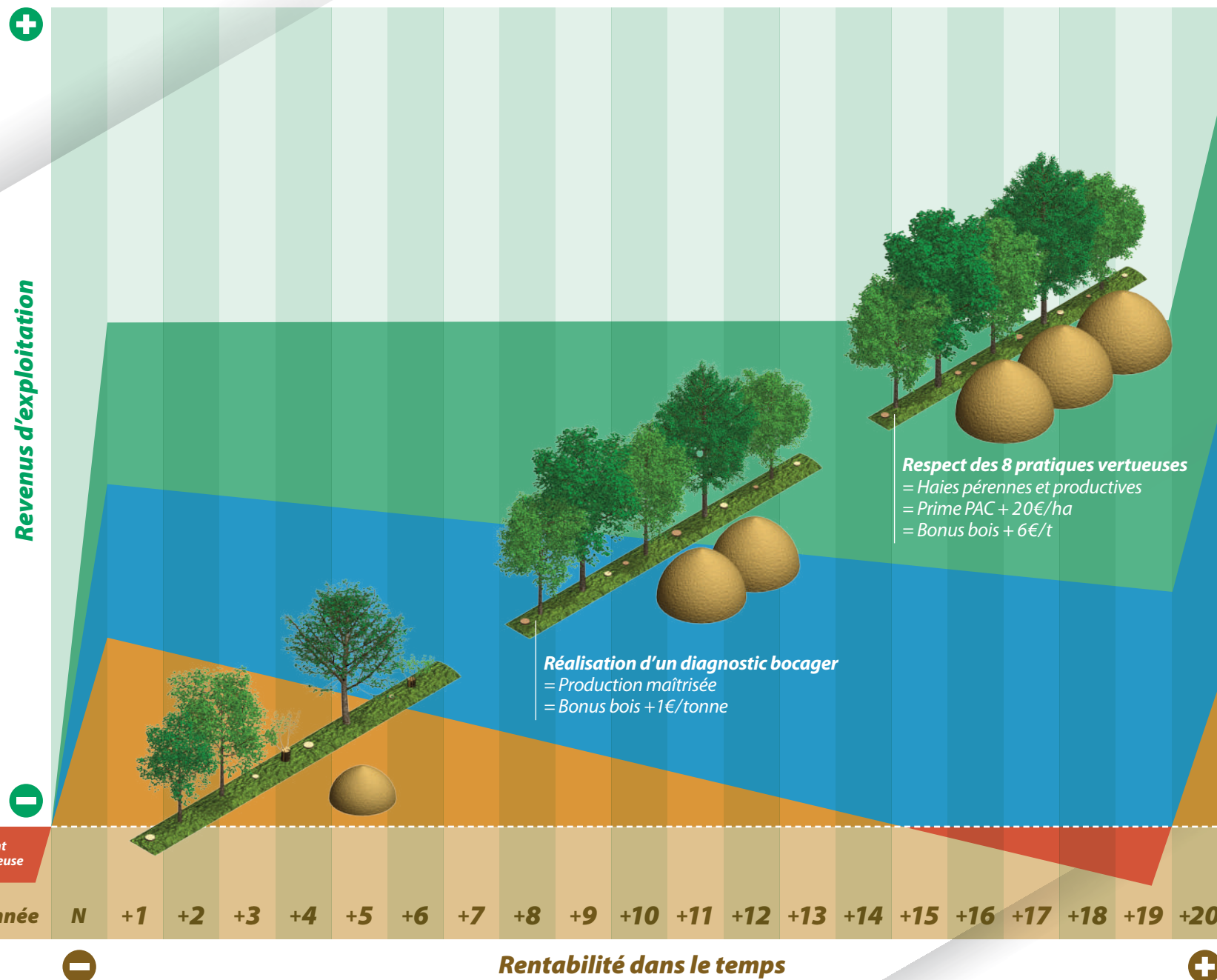


Broyage des tiges ou des branches provoquant un éclatement des bois.



Gestion des tiges ou des branches gênantes au ras de la souche ou du tronc.

Un levier pour générer de nouveaux revenus



Boostez vos revenus avec le Label Haie
Voir détails pages 16-17



Maîtrisez vos revenus avec un diagnostic bocager
Voir détails page 15

Faire le point avec le diagnostic bocager simplifié

1 Exploitation



BÉMA

Exploitation dans les règles de l'art :

- coupe de qualité
- prélèvement raisonné sur la haie
- préservation des arbres remarquables
- chantier clé en main réalisé par **Béma** à 100 %

Valorisation locale

Garantie de paiement

2 Diagnostic



BÉMA

AGRICULTEUR

Une demi-journée sur le terrain pour diagnostiquer l'exploitation :

- visite de l'ensemble des linéaires de haies de la ferme
- observation détaillée d'une dizaine de tronçons de haies
- relevé des mauvaises pratiques et des points forts de la gestion actuelle des haies
- échanges sur les pratiques, compréhension des contraintes, sensibilisation de l'agriculteur

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer

3 Préconisation



BÉMA

Envoi d'un rapport avec bilan sur les pratiques de gestion observées :

- information sur les différentes valorisations possibles du bois bocager
- conseils de gestion selon le type d'arbre composant la haie
- identification des améliorations possibles pour envisager une gestion durable certifiée Label Haie

Un technicien Béma se déplace chez vous pour identifier les points à améliorer et vous aider à perfectionner vos pratiques.

Vos nouveaux revenus

Bonus Béma
1€/t*

Maxi 1 an

500€

Pris en charge par Béma
à 100 % dans la cadre du pacte
en faveur de la haie

Maxi 30 jours

Coût*
0€

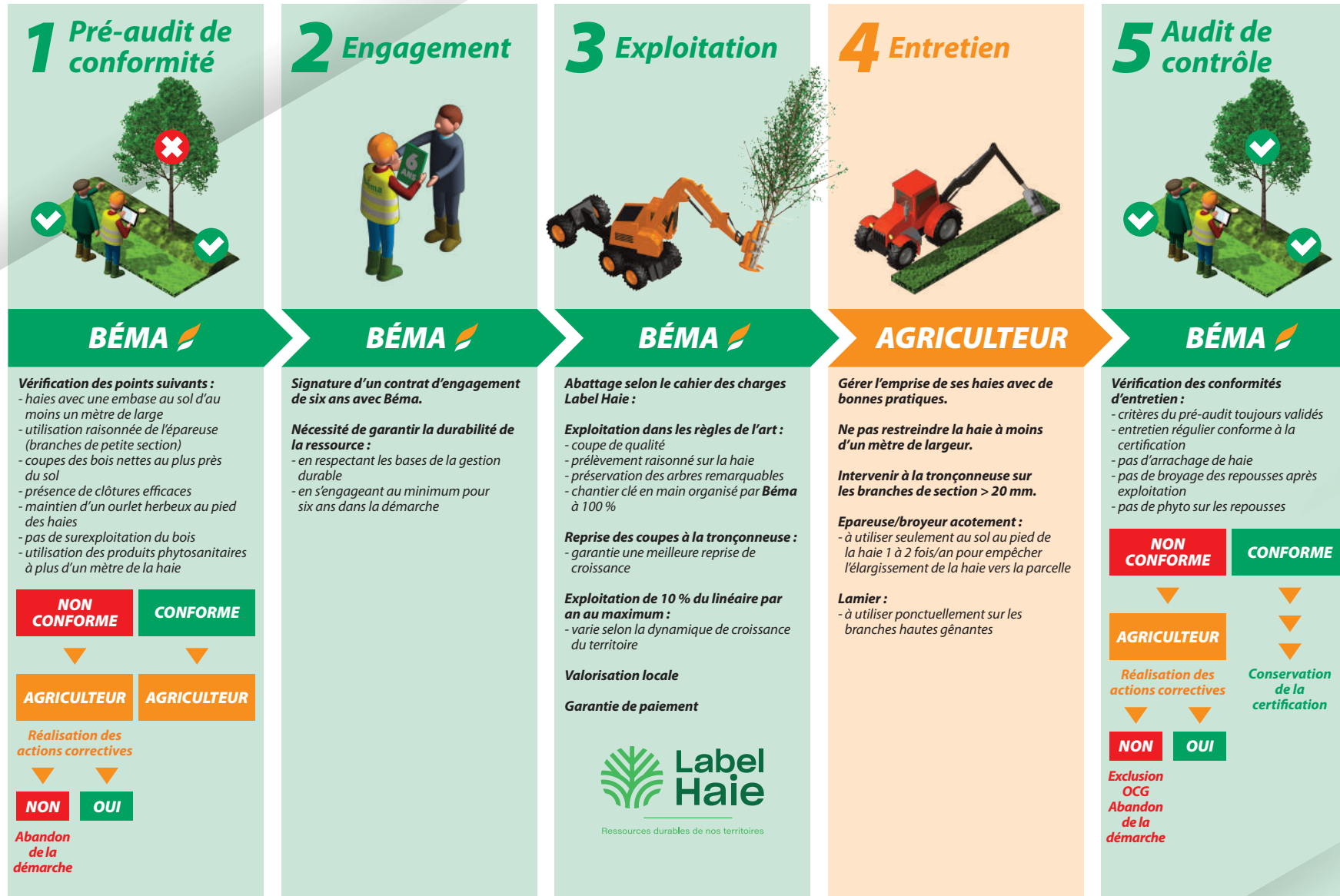
Prise en charge Béma

* Variable en fonction de votre région,
de la réalisation d'un PGDH et
de la date de signature.

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer

S'engager dans le Label Haie via une OCG*



L'organisation collective de gestionnaires (OCG) est un groupement d'agriculteurs engagés dans le Label Haie pour :

- être accompagné
- mutualiser les coûts

* Organisation collective de gestionnaires

Vos nouveaux revenus

Bonus Béma
6€/t*

Prime PAC
20€/ha*

* Sous conditions :

- 30 ml de haie par hectare
- Absence de PSE
- Déclaration PAC éligible

Coût*
0€

Prime en charge Béma

* Variable en fonction de votre région, de la réalisation d'un PGDH et de la date de signature.

100€

GRATUIT
si signature du contrat
Label Haie

Sous 2 ans
Cartographie des bois d'exploitation

Sous 6 ans
Réalisation du PGDH

Tous les ans
Contrôle

S'engager dans le Label Haie en individuel



L'engagement individuel dans le Label Haie nécessite :

- une maîtrise de la certification
- des connaissances solides dans la gestion des haies

Vos nouveaux revenus

Bonus Béma
6€/t*

* Agrément AFAC à jour

Prime PAC
20€/ha*

* Sous conditions :

- 30 ml de haie par hectare
- Absence de PSE
- Déclaration PAC éligible

Coût
360€/an

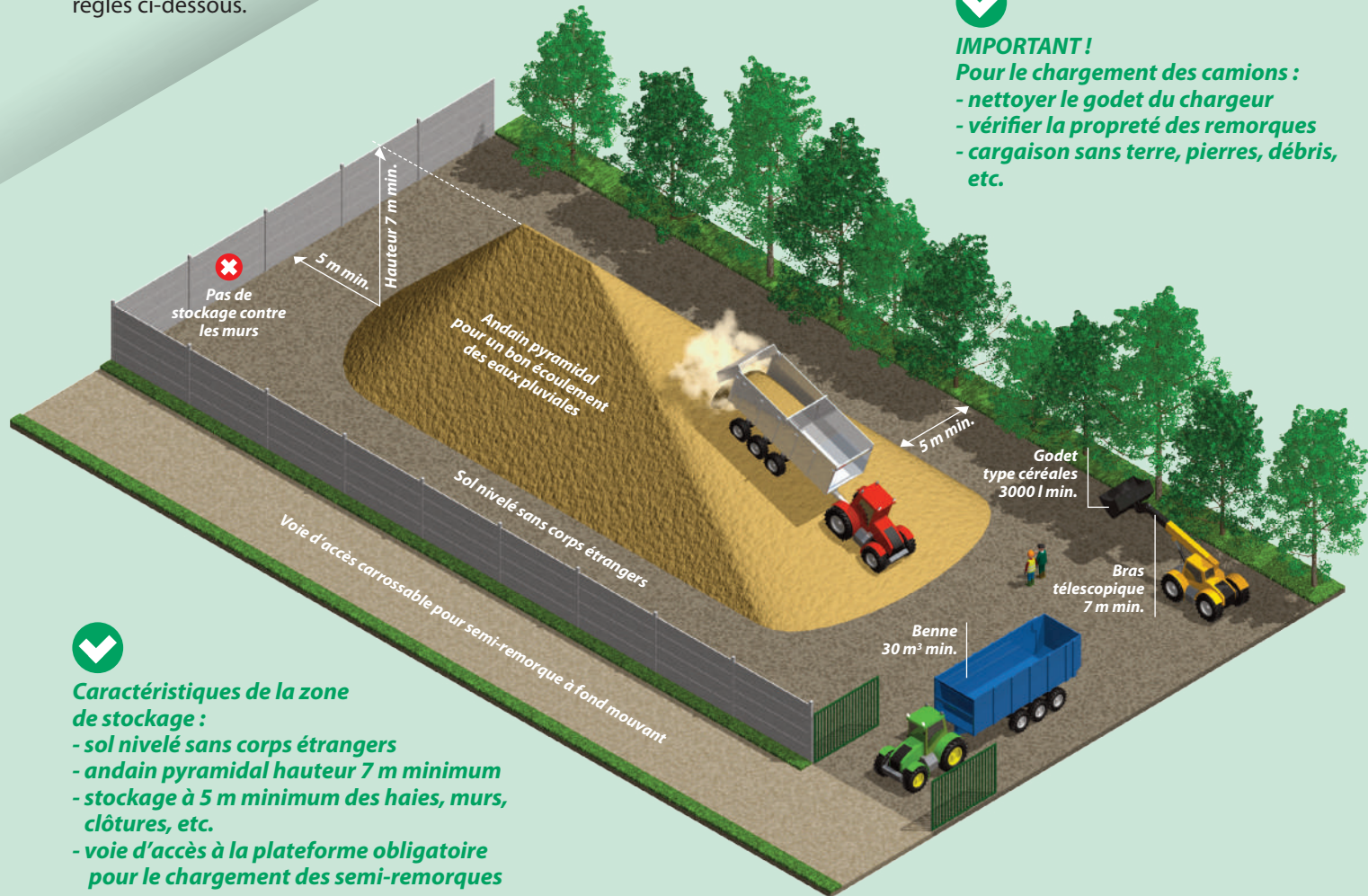
100 €
Redevance annuelle

Sous 2 ans
Après réception du certificat de conformité

Tous les 2 ans
520 €

L'optimisation du stockage temporaire

Les plaquettes de bois produites doivent parfois être stockées sur des plateformes temporaires. Cette opération est délicate car les risques de pollution et de dégradation du produit sont importants. Aussi est-il nécessaire de respecter les règles ci-dessous.



IMPORTANT !

Pour le chargement des camions :

- nettoyer le godet du chargeur
- vérifier la propreté des remorques
- cargaison sans terre, pierres, débris, etc.



Pas de stockage contre des murs en extérieur



Pas de tas épars non rassemblés



Pas de creux au sommet des tas



Pas de dépôt sur talus, fossé ou clôture

L'optimisation du stockage temporaire



La préfecture

La préfecture **Béma** vous apporte une garantie unique de transparence et de traçabilité.

Volume acheté
 Commune du chantier
 Nom du propriétaire
 Numéro de chantier/contrat

Numéro de tracking

Lettre de voiture

Nom du transporteur
 Poids net marchandise
 Prix unitaire par tonne

À réception de facture.

1. Si vous êtes un particulier :

- vous n'avez rien à faire

2. Si vous êtes un professionnel assujéti à la TVA :

- adressez votre facture à Béma en précisant le numéro de chantier et le numéro de préfacture en référence
 - facturez le montant TTC à payer indiqué sur la préfacture



Facture Fournisseur

F21-09-031 du 30/09/2021

ZI La Lande du Moulin - 44170 NOZAY France
 Tél : 02 40 51 78 67 - Fax : comptabilite@bema-be.fr
 http://www.bema-be.fr
 Siret : 495 190 175 00028 - RCS : Nantes - APE : 4671Z
 TVA Intra. : FR 17 495 190 175 - SAS au Capital de 355 000,00 €

NOM Prénom du propriétaire
 Adresse postale et de facturation

Tél : 06 XX XX XX XX
 Fax :
 Contact :
 Mail : adresse@mail@gmail.com

Désignation	Quantité	Humidité	Quantité	Prix Unitaire	Total
CF02579 - GF TRIQUEFF - PONT DE BUIS LES QUIMERCH - PONT DE BI			212,66 T		1 063,30
Bon de livraison : B057351 - CMR : 00101540 - Transporteur : LOCATION VALLEE DU STEIR - Date enlev : 28/09/202					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	28,38 T		28,38 T	5.00	141.90
Bon de livraison : BS009809 - CMR : 00101541 - Transporteur : LOCATION VALLEE DU STEIR - Date enlev : 28/09/2					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	28,80 T		28,80 T	5.00	144.00
Bon de livraison : BS009812 - CMR : 00101539 - Transporteur : LOCATION VALLEE DU STEIR - Date enlev : 28/09/2					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	25,76 T		25,76 T	5.00	128.80
Bon de livraison : B057341 - CMR : 00101199 - Transporteur : La Vallée du Steir - Date enlev : 28/09/2021					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	25,80 T		25,80 T	5.00	129.00
Bon de livraison : B057349 - CMR : 00000543 - Transporteur : CAMPEON LOCATION - Date enlev : 28/09/2021					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	25,14 T		25,14 T	5.00	125.70
Bon de livraison : BS009807 - CMR : 00000545 - Transporteur : CAMPEON LOCATION - Date enlev : 28/09/2021					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	24,34 T		24,34 T	5.00	121.70
Bon de livraison : BS009808 - CMR : 00000410 - Transporteur : CAMPEON LOCATION - Date enlev : 28/09/2021					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	26,68 T		26,68 T	5.00	133.40
Bon de livraison : BS009810 - CMR : 00000544 - Transporteur : CAMPEON LOCATION - Date enlev : 28/09/2021					
Plaquettes forestières en mélange PFM - PF1A	27,76 T		27,76 T	5.00	138.80

ATTENTION !
 Cette préfacture est un document indicatif pour vous aider à établir votre facture :

- si vous êtes un particulier, la TVA ne vous est pas due, Béma vous verse le montant HT ;
- si vous êtes un professionnel, la TVA ne vous est versée que si vous établissez votre facture au nom de Béma en indiquant bien votre numéro de TVA intracommunautaire et toutes les mentions légales obligatoires.

Conditions de port :
 - paiement 45 jours fin de mois par virement bancaire

Echéances : 14/11/2021 1 063,30EUR

Brut HT	Conditions	Net HT	Taxes	TTC	Acompte	TTC à payer
1 063.30		1 063.30	0.00% 0.00	1 063.30		1 063.30 EUR

Vos contacts sur le territoire



Votre conseiller
en gestion bocage :
Anaël Paillusson
07 56 21 68 54



1



2



3



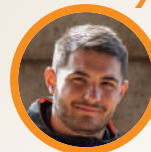
4



5



7



6



8



9

1. Bretagne Ouest
Stéphane Le Mignon

2. Bretagne Nord
Antoine Bouquillion

**3. Bretagne Sud
Pays de la Loire**
Édouard Bureau

4. Haute-Normandie
Hugo Georgette

5. Basse-Normandie
Arnaud Havard

6. Sud Loire - Vendée
Mattéo Guédon

7. Pays de la Loire
Corentin Poiroux

8. Centre - Val de Loire
Anicet Olivier

9. Hauts-de-France
Nicolas Sys



**Un groupe de 24 scieries
actionnaires**



**Des interventions sur tout
le Grand Ouest**



**30 millions d'euros de chiffre
d'affaires en 2024**



**Une procédure certifiée pour
l'évacuation des volumes traités**



**Un service d'urgence pour des
interventions sous 48 heures**



**400 000 tonnes de bois énergie
valorisées chaque année**



**2 millions d'arbres replantés
entre 2017 et 2025**

La Lande du Moulin - 44170 Nozay
02 40 51 78 67 - contact@bema-be.fr
bema-be.fr